

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 À 19 H 30**

À laquelle sont présents :

Madame Annie Gentesse, conseillère
Monsieur Éric Emond, Maire
Monsieur Patrice Paillé, conseiller
Monsieur Pierre Lavigne, conseiller
Monsieur Sylvain Jacques, conseiller
Monsieur Sylvain Masson, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Éric Emond.

Sont également présents :

Madame Carole Pigeon, Secrétaire ad hoc

6834.12.23

7. DOSSIERS MUNICIPAUX

7.6. AUTORISATION - AIDE FINANCIÈRE POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER POUR ADHÉRER À MOBILIBUS

Considérant que le Conseil municipal estime important de soutenir les citoyens afin d'offrir un service de transport abordable, accessible, fiable et sécuritaire en prenant entente avec d'autres municipalités de la MRC de Drummond pour offrir le déplacement vers Drummondville ou à travers la MRC de Drummond et en affectant un montant destiné au remboursement partiel de la carte pour les frais mensuels de transport collectif et adapté pour toute personne ou au moins un parent est résident permanent de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover;

Considérant que le Conseil affecte un montant maximal de 10 000 \$ annuellement au remboursement de la carte Mobilibus pour le transport collectif et adapté pour ses résidents;

Considérant que le Conseil autorise un remboursement maximal de 25 \$ par mois, pour une personne, pour un maximum de 300 \$ par résident, annuellement;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/23;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Lavigne

APPUYÉ DE : Madame Annie Gentesse

et adopté à l'unanimité :

Il est résolu

Que tout citoyen désirant bénéficier de ce remboursement doit préalablement en informer le service de l'administration ou la directrice générale et signer un formulaire à cet effet;

Que cette dépense soit affectée au poste « Transport collectif et adapté - Subvention » 02-370-01-996.

ADOPTÉ À L' UNANIMITÉ

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 11 décembre 2023


Mme Carole Pigeon, Secrétaire ad hoc


M. Éric Emond, maire